



LE TRAIT D'UNION

N° 4 - Janvier 2002



JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE BRASSAC SUR AGOUT

Bonne
Année
2002

Noël pour tous :

La journée du 22 décembre a été une réussite ! A l'initiative de la commission d'animation, plusieurs associations ont collaboré pour permettre à tout le village de profiter ensemble de la belle fête de Noël.

Bien sûr, chaque génération a eu sa préférence. Et pourtant :

De nombreux parents ont assisté au film " Le Petit Poucet ",

Les prestations de la chorale paroissiale et de l'école de musique ont agréablement surpris une part de la jeunesse présente au château,

Et on a vu certains anciens s'attarder à la soirée dansante du comité...

C'était donc bien une fête pour tous !

Dès 14 h 30, la salle du cinéma était donc pleine à craquer pour le film diffusé par le C.L.A.P., plus tard, la salle de la Marquise a accueilli plus de 180 personnes pour assister au concert de Noël donné par la Chorale Paroissiale et l'Ecole de Musique, et à la fin du récital, la nombreuse assistance s'est retrouvée autour du verre de l'amitié agrémenté de confiseries.

Après le repas le bal s'est prolongé tard dans la nuit et ceux qui avaient eu le courage et le bonheur de profiter de la journée toute entière ont pu aller se coucher la tête pleine de souvenirs.

Editorial : "2001 s'est éteinte..."

L'année 2001 s'est éteinte mais des ruines fument encore... Deux tours, en tombant, ont figé les regards sur une nouvelle guerre inédite et hyper-médiatisée. Mais le monde est en permanence meurtri par des conflits, sur les 5 continents des guerres de pouvoirs ou de religion voient chaque jour mourir des hommes, des femmes et des enfants... Tous les matins, on ouvre ses volets sur une terre en sang, mais notre vue s'arrête sur la colline d'en face. Que pouvons-nous y faire ? Pas grand chose... aider les organisations qui soulagent les malheureux qui souffrent, espérer qu'un jour la sagesse revienne dans les esprits et permettent aux peuples de la planète de vivre en paix...

A Brassac les tours du château sont toujours debout et les conséquences des événements internationaux sont minimes. L'année écoulée a vu l'installation de votre nouvelle municipalité, même si dix mois sont insuffisants pour tirer un quelconque bilan, l'équipe formée par Damien Cros est toujours animée de l'envie de bien faire et du sentiment de bien travailler pour le village.

La préparation de l'arrivée de l'euro et du passage aux 35 heures, l'avenir du VVF, la sectorisation des gendarmeries, la départementalisation du centre de secours, la création du réseau d'écoles et du centre de soins infirmiers... autant d'événements qui auront marqué l'année et bien occupé vos élus. Heureusement, les nouvelles animations proposées comme la Fête des associations, la fête du sport ou le " Noël pour tous " sont venues détendre les esprits. Ces manifestations n'ont rien coûté aux brassagais ! En effet, grâce à l'efficacité des dossiers présentés, les subventions de " Jeunesse et Sport ", des Conseils Général et Régional ont largement contribué au financement de ces festivités locales. Au niveau des travaux, le chantier du canal de La Catalanié est presque terminé, le projet du parc de la Marquise a été finalisé, la place St Blaise va être réhabilitée et d'autres réalisations vont suivre... 2001 aura aussi été l'année de l'entrée dans l'intercommunalité, notre village est au centre d'un pays, il s'allie tantôt avec la plaine (soins infirmiers...) tantôt avec la montagne (réseau d'écoles...). Mais, hélas à l'heure du choix, le canton était déjà fractionné par les divergences d'intérêts, et Brassac devait en fait choisir de s'excentrer vers d'autres vallées ou de suivre l'Agoût et la D622 qui coulent naturellement vers la plaine. Malgré notre forte identité montagnarde que nous ne renions pas, et nos amitiés avec les villages voisins qui ont choisi d'autres intercommunalités, l'économie, le tourisme nous exhortent à ne pas quitter le lit du cours d'eau qui nous porte !

2002 s'annonce bien remplie pour la municipalité, qu'elle soit pleine de bonheur pour toutes les brassagaises et tous les brassagais !

Marc Durand



Le mot du maire

J'aurais pu, comme de coutume, vous rédiger un mot consensuel et traditionnel, à l'occasion de ce nouvel an. Autant vous faire profiter de la lettre que j'ai adressé en particulier à tous les éléments de mon équipe. Elle vous permettra à vous aussi de constater l'ampleur du travail à réaliser et d'éventuellement nous transmettre vos avis.

Recevez en tout cas tous, nos meilleurs vœux pour l'année 2002 et soyez convaincus de notre dévouement.

Damien Cros.

Lettre à mes conseillers...

Dix mois de travail municipal!

C'est vrai qu'on a eu un peu tous l'impression de patiner, certainement parce qu'on voudrait trop bien faire tout de suite, et que les rouages de la vie publique et administrative sont bien lents, pour nos mentalités de "sportifs associatifs gagnants".

Mais à la réflexion, je trouve qu'on a bien travaillé, dans une bonne ambiance, avec un bon investissement des adjoints et de tous.

- On a solutionné l'épineux problème de l'intercommunalité, certes un peu dans l'urgence, mais je pense que la décision finale aurait été identique, même avec un débat plus fourni, et plus long... J'ai toutefois le regret de n'avoir pas su convaincre Castelnaud et Le Margnès, pour placer Brassac au milieu. Le pouvais-je ? Maintenant il faudra s'imposer par le travail et la détermination...

- On a été bons dans l'organisation de manifs qui ont eu un grand succès. La fête des associations, la dernière fête de Noël à la marquise, le confinement..... (dommage pour "le patrimoine")

- On a représenté les uns ou les autres, la mairie partout. Personnellement (c'est mon boulot) j'ai sur mon agenda plus de deux cents interventions (réunions, réceptions, représentations) pour la commune.

- On a couvert le canal, on va continuer par la route les trottoirs et le parking, inscrits au budget. Le parc va démarrer rapidement, puisque le dossier de consultation des entreprises est bouclé. La ligne passant sur la DDE va être enfouie, le lavoir de la Foutounarié attend la subvention, pour tomber ! Ainsi que le pigeonnier de Fred pour revivre! Le dossier de la crèche est en bonne voie, et en de bonnes mains ! Il va aboutir.

- On a bouché des trous, colmaté des canalisations, et décolmaté les drains du stade de rugby, on a assuré l'essentiel comme avant... et voté les subventions, et aidé la famille Unoule...

- On est dans le cadre des recettes et des dépenses prévues, sans augmenter les impôts.

- On a un très bon rapport avec le personnel, qui joue le jeu, et trouvé un bon accord pour les trente cinq heures.

- On s'est occupé des écoles, on a refait les toitures du centre de secours et du temple.

- On a édité le bulletin municipal régulièrement, et on va continuer...

- On a, je pense, une bonne perception de l'opinion qui comprend qu'on est là pour travailler, mais qui nous attend sur la durée du mandat.

Justement; pour continuer avec cohérence et en ayant les idées claires, il faut que l'on réfléchisse tous aux projets qu'il faudrait réaliser en priorité durant les cinq ans qu'il nous reste.

Pour mémoire:

Place St Blaise (budgétisée, mais pas encore finalisée)

Eau au Verdier

Le chemin du stade par la crèche ?

VVF (vendu ou restauré ?)

Nouvelle structure d'accueil touristique?

Périmètres des captages d'eau (c'est la loi)

Place de la Mairie

Allée du château

Usine Veaute 1

Usine Veaute 2

Le château de la Marquise

Route du Verdier

Place du petit train

Acquisitions terrains

Château d'eau à Veyrié

Mille club, salle MJC

Traverse du Bez (on nous sollicite)

Éclairage terrain des Payssibots

Rond point du Griffoul etc.....

Définir les priorités, les programmer dans le temps, faire chiffrer, chasser les subventions, dans certains cas proposer les projets à la Communauté de Communes, et réaliser. (Il n'y a que la dernière étape qui coûte beaucoup d'argent, les autres coûtent beaucoup de notre travail !)

Je doute que l'on puisse tout faire, en aurons nous le temps et les moyens ?

En Janvier on programme donc, un conseil "spécial projets", on s'investit les uns et les autres sur un ou plusieurs qui nous tiennent à cœur, et on adhère ainsi tous à une trame et à un objectif.

Qu'en pensez-vous ?

En attendant je vous souhaite mes meilleurs vœux 2002, à vous et à vos proches, en vous assurant que je suis, à ce jour, très content d'être le maire de votre conseil municipal, et en espérant, "en douce", que l'inverse puisse être vrai.

Bonne Année! Damien.

Dernière minute

Après la parution d'une photo sur notre dernier bulletin et la publication indépendante d'un article dans la presse régionale, il semble que nos arguments à propos de l'intercommunalité n'aient pas été assez explicites. Nous le regrettons. En effet, nous demeurons très attachés à nos voisins des communes limitrophes, et aucunes "frontières" n'empêcheront nos échanges et nos amitiés.

Leçon de citoyenneté

Le respect, ça change la vie !

Cette campagne nationale vis à vis des jeunes, concerne aussi les adultes.

En effet, être citoyen, donne des droits mais implique obligatoirement des devoirs, dont le plus important est sans aucun doute LE RESPECT :

- Respect des règles et des lois
- Respect d'autrui
- Respect de la nature et de l'environnement

La commune a investi des centaines de millions de francs pour équiper notre village d'infrastructures favorisant la vie associative et par là-même la vie de Brassac.

Ces structures sont gracieusement prêtées aux associations parce que c'est notre mission et aussi parce que leurs présidents sont responsables devant la collectivité du comportement de leurs adhérents.

Malheureusement, depuis quelques années, nous assistons à une dérive des comportements de certaines personnes, nuisible au bon fonctionnement de la communauté :

- Utiliser le gymnase, hors association, pour y jouer à brûler le tableau d'affichage ou les volants et raquette de la MJC, ou griller les spots, ou décoller les plaques du plafond en jouant au foot.
- Faire du rodéo à scooter sur le terrain de foot ou autour des vestiaires.
- Arrêter le système d'arrosage ou couper les tuyaux
- Polluer la nature avec des canettes de bière et des papiers.
- Envahir le domaine public par des haies ou des arbres non taillés qui menacent la sécurité.
- Déposer les sacs poubelle sur le trottoir hors période de ramassage.
- A quoi sert la zone bleue dans l'allée du château ?
- Ne pas entretenir, au droit de sa maison, sa portion de trottoir (dénéigement, balayage...)
- Dégrader les biens publics (Tags dans les W.C....)

La liste peut encore s'allonger... même si notre village est encore un endroit privilégié.

Mais je voudrais surtout rappeler :

- Les mineurs sont sous la responsabilité civile et pénale de leurs parents ou tuteur.
- La mairie peut se retourner contre tout auteur de dégâts ou dégradations lorsque sa participation est prouvée.
- Laisser faire un délit ou ne pas le dénoncer rend complice de ce délit.

Un peu de civisme de la part de tout le monde, peut aider la municipalité à créer de nouvelles structures ou embellir notre village, plutôt que de dépenser pour refaire tous les cinq ans les structures existantes, abîmées par manque de respect.

Jacques Vidal

Les euro-Tuyaux du Trait d'union

- Les pièces bicolores ont une valeur supérieure ou égale à 1 €.
- 15 € correspondent à environ 100 F.
- Les chèques ne peuvent plus se faire en francs depuis le 01/01/02.
- Les francs en espèces sont utilisables jusqu'au 17 février 2002 .

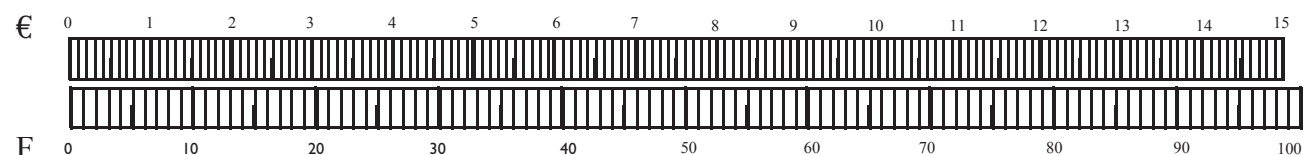
1) pour passer des francs aux euros :

Tuyau 1 : Ajouter la moitié de la somme en franc et diviser par 10
ex : 30 F divisés par 2 = 15 → 30 + 15 = 45 → 45 divisé par 10 = 4,5 €
Tuyau 2 : Prendre la somme, la multiplier par 3 puis la diviser par 20
ex : 30 F x 3 = 90 → 90 divisé par 20 = 4,5 €
(pour diviser par 20 : diviser par 2 ; puis par 10)

2) pour passer des euros aux francs :

Tuyau 1 : Prendre la somme, diviser par 3 et multiplier par 20
ex : 30 € divisés par 3 = 10 → 10 x 20 = 200 F
Tuyau 2 : Prendre la somme, la multiplier par 20 puis la diviser par 3
ex : 30 € x 20 = 600 → 600 divisé par 3 = 200 F
(pour multiplier par 20 : multiplier par 2 ; puis par 10)

3) la règle magique : Cette règle permet une conversion rapide dans les deux sens



A vendre

ANCIEN VEHICULE REFORMÉ DU CENTRE DE SECOURS :

JEEP " WILLIS " 13 CV

Toute personne intéressée doit adresser une offre à Monsieur le Maire sous enveloppe cachetée portant la mention " OFFRE ACHAT JEEP " avant le 28 février 2002.

Ecole publique Louis Cavallès

La garderie de l'école publique et la cantine sont des services rendus aux familles en cas de besoin. Pour un bon fonctionnement de ceux ci et le respect des employés, essayons de les utiliser dans les horaires

Conseils municipaux :

Conseil Municipal du 29 octobre 2001

- Location du sous-sol de l'immeuble situé 1 place St Blaise pour permettre d'entreposer les canoë-kayaks.
- La Direction Départementale de l'Agriculture est saisie pour étudier le problème du lavoir de Lafusarié qui rejette de l'eau vers la station d'épuration et qui capte de l'eau du ruisseau.
- Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn (le nombre d'élus passe de 11 à 15).
- Le Conseil Municipal retient la proposition des établissements Boeda sarl d'un montant de 10327.12 € (offre la moins disante) pour le changement des portails du centre de secours.
- Modification de la rédaction d'un article de la convention bail signée entre la commune et la société GML. (la commune ne veut pas encaisser plus que ce qu'elle a payé).
- Dans le cadre de l'arbre de Noël des écoles, la commune attribue sur la base des années précédentes une subvention de 40 francs par enfants aux deux écoles pour l'achat de cadeaux éducatifs. Une subvention complémentaire est attribuée pour l'organisation d'un goûter dans chaque école.
- Des démarches vont être engagées pour acheter des terrains permettant de réaliser un accès au stade par un chemin menant aux Payssibots et évitant la route départementale pour les piétons.
- La mairie adresse un courrier au Procureur de la République pour que la succession de M. Jacques Houllès soit déclarée vacante (l'héritière ayant renoncé à la succession).
- Avancement interne : création d'un poste d'agent de maîtrise avec promotion interne suite à obtention d'examen d'aptitude.
- Avenant au marché conclu avec l'entreprise Giuliani et choix du groupement d'entreprises Thouy-TPP pour la pose de bordures en granit et revêtement de la voirie chemin de La Catalanié.
- Au vu des différentes offres de prix, le Conseil Municipal décide l'acquisition d'un véhicule " Kangoo Express Prima 1,9 D 55 " en remplacement du véhicule utilitaire " 4L " défectueux.
- Attribution d'une subvention de démarrage de 76,22 € à la nouvelle association " Brassac VTT Club "
- Reversement à la Mairie du Bez d'une partie de la subvention du Conseil Général attribuée au regroupement pédagogique " Brassac-Le Bez " pour le fonctionnement des cantines (1524.49 € sur 4421.02 €).
- Acceptation de la proposition de la société Isoule Textile qui souhaite renouveler le bail de location de l'usine " Le Paradou " pour 3 mois seulement.
- La commission des travaux est chargée de remédier au danger représenté par l'accotement le long de la voie qui longe l'Agoût, chemin du Camboussel.
- Mise à disposition de la salle commune du camping dans le cadre de la mise en place d'une formation de trois mois en direction des demandeurs d'emploi en partenariat avec le Conseil Régional.
- Etude de faisabilité pour réaménager et éventuellement vendre une partie des gîtes du VVF, le Conseil Municipal souhaite engager par ailleurs une réflexion sur la création d'un autre site.

Conseil Municipal du 7 décembre 2001 :

- Virement de crédits : personnel non titulaire : + 1829.39 € ; Fêtes et cérémonies : - 1829.39 € ; Mise en conformité de la salle des sports : + 25.92 € ; Travaux 1999 : + 135.68 € ; Travaux voirie : - 153.97 €.
- Nouveaux tarifs budget eaux et assainissement : Eau le mètre cube : 0.50 € ; Location compteur : 5.40 € ; Location compteur diamètre 50 : 83.85 € ; Taxe d'abonnement : 5.35 € ; Taxe d'entretien : 2.30 € ; Dégats sur compteur : 45.75 € ; Branchement réseau eau : 30.50 € ; Assainissement le mètre cube : 0.45 € ; Branchement réseau assainissement : 30.50 €.
- Nouveaux tarifs : Photocopie A4 : 0.20 € ; A3 : 0.30 € ; Fax : 0.70 € ; Matrices : 2.25 € ; Actes avant 1789 : 1.50 € ; Actes après 1789 : 0.75€.
- Le Conseil Municipal demande à M. Le Préfet de tenir compte de la situation géographique du siège de la communauté de communes " Sidobre - Val d'Agoût " dans le canton de Brassac, et d'attribuer les fonctions de receveur de cette nouvelle communauté de communes à la Trésorerie de Brassac afin de maintenir dans la partie la plus difficile de cette Intercommunalité, des services publics indispensables à son avenir.
- Suite à la professionnalisation des armées et à la suspension de la conscription, M. Le Préfet du Tarn nous demande de bien vouloir instaurer un Conseiller Municipal chargé des questions de défense. Le Conseil Municipal désigne Madame Carine Benoit.
- Par arrêté en date du 23 novembre 2001, M. Le Préfet a entériné le périmètre du projet de communauté de communes " Sidobre - Val d'Agoût " qui comporte les communes de : Le Bez, Brassac, Burlats, Cambounès, Lacrouzette, Lasfaillades, Montfa, Roquecourbe, St Germier et St Jean de Vals. Le Conseil Municipal approuve ce périmètre et adopte les statuts de cette intercommunalité. Il vote les délégués : Damien Cros (suppléant : Pierre Landes) ; Jean-Claude Guiraud (suppléant : Michel Raynaud) ; Elisabeth Vidal-Roque (suppléante : Rose Chabbert).
- Participation financière de 60.98 € au projet de classe verte des écoles primaires de la commune. Décision de prendre en charge les frais relatifs aux projets éducatifs des classes maternelles et CP de la commune à concurrence de 457.35 €.
- Subvention exceptionnelle de 243.92 € à l'amicale laïque pour le spectacle de l'arbre de Noël. Cette subvention sera mandatée sur présentation des justificatifs des dépenses.
- Mise en place des 35 heures : Conformément à la loi, le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2002, le temps de travail à temps complet des agents employés par la collectivité est fixé à 35 heures par semaine. Les rémunérations de tous les agents seront calculées en 35^e au lieu des 39^e hebdomadaires.

ADMR

Une nouvelle association ADMR " Montagne et Sidobre " a été créée par les bénévoles, les élus et les professionnels des cantons d'Anglès, Brassac, Roquecourbe et Vabre. Ce service qui emploie des aides soignantes sous la responsabilité d'une infirmière coordonnatrice assure des soins d'hygiène générale et infirmiers. Il s'adresse aux personnes âgées malades, invalides ou handicapées. En complément des soins assurés par les aides soignantes, les infirmières libérales peuvent intervenir (selon le libre choix du malade) et ces soins sont pris en charge par le service. Sur prescription médicale et après évaluation de l'infirmière coordonnatrice, ce service permet :

- d'améliorer le soutien à domicile
- d'éviter ou d'écourter une hospitalisation
- d'aider ceux qui ont des personnes âgées à charge
- de prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé

La demande d'entrée dans le service doit être faite auprès de l'association ADMR, du médecin ou de l'infirmière.

C'est le médecin qui a prescrit l'entrée qui garde la responsabilité du traitement prescrit. L'infirmière coordonnatrice assure le suivi et coordonne les actions des différents professionnels.

Le service fonctionne 7 jours sur 7.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'infirmière coordonnatrice :

Madame Inca Ouradou au siège du service : 10 place St Blaise

81260 BRASSAC - Tél : 05 63 73 45 08 - Fax : 05 63 73 46 29

Permanences tous les lundis de 10 h à 12 h

Les employés municipaux passent aux 35 h

Durant le deuxième semestre 2001, les négociations sur le passage aux 35 heures avec les employés et agents municipaux ont abouti. Il en résulte quelques changements aux niveaux des horaires.

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Secrétariat :

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Bureau d'accueil :

Horaires d'hiver (1^{er} octobre - 30 avril) :

Du mardi au vendredi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h - Samedi : 9 h à 12 h.

Horaires d'été (1^{er} mai au 30 septembre) :

Du mardi au samedi : 9 h à 12 h - 13 h 30 à 18 h

Noël dans les écoles



Education :

Le réseau d'écoles

L'année 2001 a vu la naissance du réseau d'école, à l'initiative de l'éducation nationale et des instituteurs, celui-ci a pour objectifs de communiquer, de mutualiser et d'échanger. Il regroupe 9 écoles publiques de la région : Angles, Le Bez, Boissezon, Cambounès, Castelnau de Brassac, St Pierre de Trivisy, St Salvy et Vabre. Un animateur a été engagé, il s'agit d'un instituteur à mi-temps. Le réseau est financé par le Conseil général et les municipalités et c'est le Collège de Brassac qui en est le gestionnaire.

Les écoles possèdent ainsi un outil capable de les aider à améliorer la cohérence du projet de l'école avec le projet du réseau et de mutualiser les ressources communes. Les enseignants ont quant à eux la possibilité de communiquer plus étroitement grâce à internet et ils peuvent également profiter d'un travail d'équipe plus efficace. Au niveau des élèves, les recherches autour d'un thème commun autour du patrimoine ou des rencontres sportives sont organisées par le réseau. Ce dernier favorise aussi la collaboration des écoles avec le collège en améliorant la liaison entre le cycle 3 du primaire et le cycle d'adaptation qui débute à l'entrée en sixième. La concertation entre les instituteurs et les enseignants s'en trouve ainsi accrue.

Ainsi en favorisant l'accès aux différentes formes et lieux de culture, en prenant en compte les difficultés des élèves de façon globale, le réseau constitue une amélioration incontestable des outils et des méthodes de travail des écoles

Connaissez-vous l'ADIL 81

Présente sur le département depuis 1997, l'Association Départementale pour l'Information sur le Logement, conseille et informe gratuitement sur tous les aspects juridiques, fiscaux ou financiers liés à l'habitat.

Avec plus de 6000 consultations par an, cet organisme, neutre et objectif, est avant tout un outil de proximité au service du public pour répondre à l'ensemble des interrogations en matière de logement. Vous pouvez consulter l'ADIL que vous soyez locataire, sous-locataire, propriétaire occupant, accédant à la propriété, bailleur... N'hésitez donc pas à contacter l'ADIL du lundi au vendredi au siège social. Tél : 05 63 48 73 80 (une permanence a lieu à Castres)

Les deux écoles primaires ont fêté Noël. Chaque section a eu son lot de cadeaux et la municipalité a eu la joie d'offrir aux enfants scolarisés dans la commune des cadeaux destinés à faire plaisir aux groupes plutôt qu'à chaque élève en particulier.

Le Père Noël a ainsi pensé aux petits et aux grands et a apporté aux enfants une multitude de jouets : des échasses, des jeux d'adresse, des plateaux labyrinthes, des ballons sauteurs, des skis d'été à roulettes, des jeux de marelle, des marionnettes, des raquettes et des balles, des jeux de hockey, un vélo et des trottinettes !



Voilà quelques années, Monsieur Jean Maffre a légué une multitude de cahiers à la Commune. Parmi ceux-ci, figure plusieurs chapitres sur l'histoire d'une ancienne figure du village.

L'AGASSOU

" Dans ce récit je voudrais vous retracer la vie d'un homme qui a vécu à Brassac avant la dernière guerre. C'est une figure pittoresque du pays que j'ai bien connu et dont je voudrais raconter les aventures souvent comiques.

Lagassou de son surnom s'appelait en réalité Léon Carcenac, il a vécu la plus grande partie de sa vie dans notre village dont il était le grand comique, épris d'un esprit d'indépendance totale, (personne n'a pu le domestiquer).

Il a vécu parmi nous d'un peu de travail, il faisait des commissions pour les gens, portait les colis du petit train, et surtout fendait (asclait) le bois pour les gens. Il rendait aussi de menus services et vivait très pauvrement. Le gros de ses gains allait à la divine bouteille.

Insupportable et insolent quand il avait bu, il était par contre très honnête (avec lui on n'avait pas peur pour son portefeuille).

Je le vois toujours de taille moyenne, assez trapu, mal habillé (des hardes que lui donnaient les gens pour le payer de son travail ou par charité), une chemise graisseuse, un pantalon troué, une veste et une paire de souliers troués, un vieux tricot, rarement un vieux manteau.

Il a souffert du froid et de la faim, mais il a toujours tenu à son indépendance totale et à sa liberté... Il habitait rue des Barris, une vieille maison dont il ne restait pratiquement que le toit (cette maison appartenait à son frère qui habitait dans l'Hérault). Une porte ballante, un escalier où il manquait deux marches sur trois. Au premier étage, plus de plancher, les planches avaient été débitées pour faire du feu, il ne restait que les poutres. Le mobilier le plus restreint, au milieu, les quatre pieds reposant sur les poutres, une table, une assiette, une cuillère, une fourchette, un couteau, une petite poêle, un verre noirci par le vin et une bouteille de vin. Appuyée au mur, une vieille armoire dans un coin, une caisse avec des chiffons qui lui servait de lit. Une cheminée où il ne restait que la plaque de fer pour le feu. A la fenêtre, plus de carreaux mais des cartons... une véritable tanière ! Une corde qui pendait du toit lui permettait de tenir en équilibre les jours de grande beuverie ! "

EX-PRESSE

NOUS SOMMES LE

1^{ER} DÉCEMBRE 1945

1^{er} Décembre BRASSAC
BRASSAC CLASSE
CENTRE URBAIN

Par décision de M. le Ministre du R. (aménagement), la commune de Brassac sera classée dans la catégorie urbaine à partir du 1^{er} décembre.

Cette juste mesure réjouit toute la population ouvrière de Brassac qui se croyait oubliée, car d'autres communes beaucoup moins ouvrières que Brassac avaient été classées catégorie ville de très longtemps.

Nous remercions M. Reille-Soult, conseiller général de Brassac pour les efforts qu'il a fait pour obtenir ce résultat.

L'OCtoyone

LA LÈBRE A L'AST

(suite)

Mas èrem venguts per la lèbre.

Del temps que fasiàm onor a las monjas, lo pagés l'avià flambada amb lo flambador rosit dins la brasa e una lengua de lard fresc que l'avià cuòcha a punt e li avià donat de color.

La pagesa la portèt sus la taula, e lo pagés se metèt en dever de la despeçar segon sa manèira : un còp de cotèla de cada part del rastèl de l'esquina, una man a cada pata borruda (es la moda aital), e, en li tenguent la coa amb las dents, un tiral de cada part, e aquí la bestidà en tres tròces. Lo restant del trabalh es pas pus dificil qu'aquò !

A aquel moment, los cans se metèron a japa, e mai a s'afortir. La pòrta se dobriguèt ; dins una revolumada d'aire canin, un òme dintrèt tot enfarinat de nèu poscosa : aquò èra Tindèla, lo pelhaire.

Quand agèt plan tustats los esclòps sul pompidor, e butada la pòrta, s'arrestèt l'aire estonat e çò diguèt :

" A ! excusats plan... S'avià sabut que soguèssetz en companha, serià pas dintrat : aimi pas de desrengar lo mond, ieu ! "

Los pagés e la pagesa s'agachèron, e lo pagés diguèt :

" Tè ! fas plan d'arribar : avèm justament quicòm per tu. Femna, balha-li la pèl de la lèbre. "

E se tornèt metre a faire de talhons.

... a seguir ...

LE LIÈVRE À LA BROCHE

Mais nous étions venus pour le lièvre. Du temps que nous faisons honneur aux haricots, le paysan l'avait flambé avec le capucin rougit dans la braise et une langue de lard frais qui l'avait cuit à point et lui avait donné de la couleur.

La paysanne le porta sur la table, et le paysan se fit un devoir de le dépecer à sa façon : un coup de couteau de chaque côté du râble, une main à chaque patte bourrue, (c'est la mode ainsi), et lui tenant le cou avec les dents, un coup sec de chaque côté et la bête est ainsi en trois morceaux. La suite n'est pas plus difficile que ça !

A ce moment, les chiens se mirent à aboyer et même à s'exciter. La porte s'ouvrit dans une bouffée d'air canin, un homme entra tout blanchit de neige poudreuse : c'était Tindelle, le chiffonnier.

Quand il eut bien tapé ses sabots sur le seuil, il s'arrêta l'air étonné et dit :

" Oh ! excusez-moi bien... Si j'avais su que vous aviez du monde, je ne serais pas entré, je n'aime pas déranger, moi ! "

Le paysan et sa femme se regardèrent et le paysan dit :

" Tiens ! tu fais bien d'arriver : on a justement quelque chose pour toi.

Femme, donne-lui la peau du lièvre. "

... à suivre ...

